Deckblatt zum Sicherheitsdatenblatt

Auf diesem Deckblatt sind nur die für die Schweiz notwendigen Ergänzungen angegeben. Für die vollständigen Angaben jedes Kapitels lesen Sie bitte die entsprechenden Kapitel des anschliessenden Sicherheitsdatenblatts.

Feuille de couverture pour la fiche de données de sécurité

Vous trouverez sur cette feuille de couverture seulement les indications supplémentaires (selon ChemV du 1. 8. 2005). En ce qui concerne la déclaration complète, nous vous prions de bien vouloir lire tous les chapitres de la fiche de données de sécurité de l'Union européenne.

Produktname / Nom du produit **EpoxiCure 2 Hardener**

Lieferant / Fournisseur Prüfmaschinen AG Prüfag

Seeblick 2

CH – 3213 Kleinbösingen

Telefon / Téléphone 044 746 40 30

(information sur le produit pendant les heures de bureau)

Fax / Téléfax 044 746 40 39

E-mail info@pruefag.com

Notfallnummer Schweiz

Numéro d'urgence en Suisse 145 (Tox Info)

Hersteller / Fabricant ITW Test & Measurement GmbH

Boschstr. 10

D - 73734 Esslingen

Prüfmaschinen AG Seeblick 2 CH-3213 Kleinbösingen Tel. 044 746 40 30 Fax 044 746 40 39 info@pruefag.com www.pruefag.com





FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 28-févr.-2017 Date de révision 05-août-2019 Numéro de révision 3

EGHS / Français (French)

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit EpoxiCure 2 Hardener

Codes produit 20-3432-016, 20-3432-032

Numéro de FDS 1350313_E

Nom chimique

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Laboratory Use Only.

Utilisations déconseillées Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la

fiche de données de sécurité

Fabricant ITW Test & Measurement GmbH

Adresse du fabricant Boschstraße 10

73734 Esslingen am Neckar / GERMANY

www.buehler-met.de www.buehler.fr www.buehler.co.uk

Numéro de téléphone +49 (0) 711 4904690-0

Adresse e-mail lab.eu@buehler.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Global Access Code: 334545

Americas: +1 760 476 3962 Europe: +1 760 476 3961

Middle East/Africa: +1 760 476 3959 Asia Pacific: +1 760 476 3960

UK: +44 8 08 189 0979

Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS



2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4 - (H302)
Toxicité aiguë - Voie cutanée	Catégorie 4 - (H312)
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B -
	(H314)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2 - (H411)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H312 - Nocif par contact cutané

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

Rubrique 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet.

3.2 Mélanges



Nom chimique	N° CE	CAS No.	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	REACH Reg. No.
Poly[oxy(methyl-1,2-etha nediyl)], .alphahydroomega(2- aminomethylethoxy)-, ether with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl) -1,3-propanediol (3:1)		39423-51-3	30 - 50%	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Triethylene tetramine	1	112-24-3	10 - 30%	Acute Tox. 4 (H312) Skin Corr. 1B (H314) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 3 (H412)	Aucune donnée disponible
Diethylene triamine	203-865-4	111-40-0	10 - 30%	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 2 (H331) Skin Corr. 1B (H314) Skin Sens. 1 (H317) STOT SE 3 (H335)	Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à

une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	CAS No.	Liste candidate des substances SVHC
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .alphahydroomega(2-aminome thylethoxy)-, ether with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3-prop anediol (3:1)		-
Triethylene tetramine	112-24-3	-
Diethylene triamine	111-40-0	-

Rubrique 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter

immédiatement un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la

respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Risque

d'œdème pulmonaire retardé. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et

vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin. Peut provoquer

une allergie cutanée.



Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter

immédiatement un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité

d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Consulter immédiatement un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les

mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la

contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact direct

avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Sensation de brûlure. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas

faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique. Ne pas administrer d'antidote chimique. Une asphyxie due à un œdème de la glotte peut

se produire. La pression artérielle peut diminuer de façon marquée, et

s'accompagner de râles humides, d'expectorations mousseuses et d'une tension différentielle élevée. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes

sensibles. Traiter les symptômes.

Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à

l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence



Page 4/14

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une

ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Attention!

Corrosive material. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristesUtiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus

d'informations.

Rubrique 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien

ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Protéger de

l'humidité. Stocker à l'écart des autres matières.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)



Mesures de gestion des risques Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de (RMM) sécurité.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Diethylene triamine	-	STEL: 3 ppm	TWA: 1 ppm	vía dérmica*	-
111-40-0		STEL: 12.9 mg/m ³	TWA: 4 mg/m ³	TWA: 1 ppm	
		TWA: 1 ppm		TWA: 4.3 mg/m ³	
		TWA: 4.3 mg/m ³			
		Sk*			
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Diethylene triamine	-	TWA: 1 ppm	-	TWA: 1 ppm	TWA: 1 ppm
111-40-0				TWA: 4.3 mg/m ³	TWA: 4 mg/m ³
				STEL: 3 ppm	H*
				STEL: 13 mg/m ³	
				iho*	
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Triethylene tetramine	-	-	STEL: 3 mg/m ³	TWA: 1 ppm	-
112-24-3			TWA: 1 mg/m ³	TWA: 6 mg/m ³	
				STEL: 3 ppm	
				STEL: 12 mg/m ³	
Diethylene triamine	TWA: 1 ppm	H*	P*	TWA: 1 ppm	TWA: 1 ppm
111-40-0	TWA: 4 mg/m ³	TWA: 1 ppm	STEL: 12 mg/m ³	TWA: 4 mg/m ³	TWA: 4 mg/m ³
		TWA: 4 mg/m ³	TWA: 4 mg/m ³	H*	STEL: 3 ppm
				STEL: 3 ppm	STEL: 12 mg/m ³
				STEL: 8 mg/m ³	Sk*

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du

visage

Écran de protection faciale.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du

corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.

Tablier de protection chimique.

Contrôles d'exposition liés à la Aucune information disponible. protection de l'environnement

Rubrique 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles



Page 6/14

État physique Liquide

Aspect Transparent à jaune Odeur Caractéristique

CouleurAucune information disponibleSeuil olfactifAucune information disponible

Propriété Valeurs Remarques Méthode

pH No data available

Point de fusion / congélationAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Point / intervalle d'ébullitionAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)

Point d'éclair 100 °C

Taux d'évaporationAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Inflammabilité (solide, gaz)Aucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Limites d'inflammabilité dans l'airAucun(e) connu(e)

Limite supérieure d'inflammabilité

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'inflammabilité

Aucune donnée disponible

Pression de vapeurAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Densité de vapeurAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)

Densité relative 1.03

Hydrosolubilité Soluble dans l'eau

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage : n-octanol/eau Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Température de décomposition Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Viscosité cinématique Viscosité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

9.2. Autres informations

Point de ramollissement
Masse molaire
Aucune information disponible

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions Aucun(e) dans o

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter



Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Acides, Bases, Agent comburant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Rubrique 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. Corrosif par inhalation. (d'après les composants). Inhalation of corrosive fumes/gases may cause coughing, choking, headache, dizziness, and weakness for several hours. Pulmonary edema may occur with tightness in the chest, shortness of breath, bluish skin, decreased blood pressure, and increased heart rate. En cas d'inhalation, les substances corrosives peuvent entraîner un œdème pulmonaire toxique. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut provoquer une

irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. Provoque des brûlures. (d'après les composants). Corrosif pour les yeux et peut provoquer des lésions sévères, y compris la cécité. Provoque de graves

lésions des yeux. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. Corrosif. (d'après les composants). Provoque des brûlures. Peut être absorbé à travers la peau dans des quantités nocives. Nocif par contact cutané.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. Provoque des brûlures. (d'après les composants). En cas d'ingestion, provoque des brûlures de l'appareil digestif supérieur et des voies respiratoires. Peut provoquer une douleur brûlante et intense dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhées de sang veineux. Risque de diminution de la tension artérielle. Apparition possible de taches marronâtres ou jaunâtres autour de la bouche. Le gonflement de la gorge peut provoquer dyspnée et étouffement. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas

d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Rougeur. Brûlure. Risque de cécité. Toux et/ ou respiration sifflante.

Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiquë



Page 8/14

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 1,793.00 mg/kg ETAmél (voie cutanée) 1,100.00 mg/kg ETAmél 70.00 mg/L

(inhalation-poussières/brouill

ard)

Toxicité aiguë inconnue

100% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue

le mélange contient 50 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue

le mélange contient 50 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue

le mélange contient 100 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz)

le mélange contient 100 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur)

le mélange contient 85 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards)

Nom chimique	Oral LD50	Dermal LD50	CL50 par inhalation
Triethylene tetramine	= 2500 mg/kg (Rat)	= 550 mg/kg (Rabbit)	-
Diethylene triamine	= 1080 mg/kg (Rat)	= 672 mg/kg (Rabbit)	= 70 mg/L (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque

des brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Risque de

lésions oculaires graves. Provoque des brûlures.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Rubrique 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.



Nom chimique	Toxique pour les	Toxique pour les	Toxicité pour les	Daphnia magna (Puce
	algues	poissons	micro-organismes	d'eau)
Triethylene tetramine	72h EC50: = 2.5 mg/L	96h LC50: = 570 mg/L	-	48h EC50: = 31.1
	(Desmodesmus	(Poecilia reticulata)		mg/L
	subspicatus) 96h	96h		
	EC50:	LC50: = 495 mg/L		
		(Pimephales promelas)		
	(Pseudokirchneriella			
	subcapitata) 72h			
	EC50: =			
	20 mg/L			
	(Pseudokirchneriella			
	subcapitata)			
Diethylene triamine	72h EC50: = 1164		EC50 = 2000 mg/L 1 h	_
	mg/L	(Leuciscus idus) 96h	EC50 = 96 mg/L 17 h	48h
	(Pseudokirchneriella	LC50:		EC50: = 16 mg/L
	subcapitata) 96h	= 1014 mg/L (Poecilia		
	EC50: =	reticulata) 96h LC50: =		
	345.6 mg/L	248		
	(Pseudokirchneriella	mg/L (Poecilia		
	subcapitata) 96h	reticulata)		
	EC50: =			
	592 mg/L			
	(Desmodesmus			
	subspicatus)			

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Nom chimique	Log Pow
Triethylene tetramine	-1.4
Diethylene triamine	-1.3

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

	Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
	Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)],	The substance is not PBT / vPvB
.alphahydroomega(2-aminomethylethoxy)-, ether with		
	2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3-propanediol (3:1)	
	Diethylene triamine	The substance is not PBT / vPvB

12.6. Autres effets néfastes



Page 10/14

Autres effets néfastesAucune information disponible.

Informations relatives aux

Perturbateurs endocriniens

Nom chimique
UE - Liste des perturbateurs
endocriniens candidats
UE - Perturbateurs endocriniens Substances évaluées

Triethylene tetramine
Group III Chemical
-

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement

des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets

conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Aucune information disponible.

Rubrique 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU UN2735

14.2 Nom d'expédition POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

Description UN2735, POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (TRIETHYLENE

TETRAMINE, DIETHYLENE TRIAMINE), 8, III

14.3 Classe de danger 8 **14.4 Groupe d'emballage** III

14.5 Polluant marin Sans objet
 14.6 Dispositions spéciales N° d'urgence F-A, S-B

14.7 Transport en vrac Aucune information disponible

conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au

recueil IBC

RID

14.1 N° ONU UN2735

14.2 Nom d'expédition POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

Description UN2735, POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (TRIETHYLENE

TETRAMINE, DIETHYLENE TRIAMINE), 8, III

14.3 Classe de danger 8 14.4 Groupe d'emballage III

14.5 Danger pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)
Code de classification C7

<u>ADR</u>

14.1 N° ONU UN2735

14.2 Nom d'expédition POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

Description UN2735, POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (TRIETHYLENE

TETRAMINE, DIETHYLENE TRIAMINE), 8, III



14.3 Classe de danger 8 **14.4 Groupe d'emballage** III

14.5 Danger pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e) 274

Code de classification C7 Code de restriction en tunnel (E)

IATA

14.1 N° ONU UN2735

14.2 Nom d'expédition AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

Description UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (TRIETHYLENE TETRAMINE,

DIETHYLENE TRIAMINE), 8, III

14.3 Classe de danger 8 **14.4 Groupe d'emballage** III

14.5 Danger pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Code ERG 8L

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Triethylene tetramine 112-24-3	RG 49,RG 49bis	-
Diethylene triamine 111-40-0	RG 49,RG 49bis	-

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK)

hazardous to water (WGK 2)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Polluants organiques persistants

Sans objet.

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

E2 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité chronique 2



Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet.

Inventaires internationaux

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **TSCA DSL/NDSL** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **EINECS/ELINCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **ENCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **IECSC KECL** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **PICCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. AICS (Australie) Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.

<u>Légende</u>

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques **EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

Rubrique 16: AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H312 - Nocif par contact cutané

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme,

États-Unis)

Plafond Valeur limite maximale - Désignation « Peau »

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date d'émission 15-sept.-2016



Date de révision

05-août-2019

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

(UL)

Le fournisseur identifié ci-après a généré la présente FDS à l'aide du modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ni approuvé la substance décrite dans la présente FDS, et toutes les informations de la présente FDS proviennent du fournisseur ou ont été reproduites de sources réglementaires publiques. UL ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations de la présente FDS et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de l'utilisation desdites informations ou de la substance décrite dans la présente FDS. La mise en page, l'aspect et le format de la présente FDS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité

